

COM' d' ACTIONS

LA RÉGION ET L'AGGLO ENSEMBLE POUR LE TERRITOIRE

N°2 Septembre 2011

La Région et l'agglo
s'engagent pour
le développement
durable





© Michel Teisser, cabinet d'architecte Arcadia.

Un projet de proximité : la halle couverte de Saint-Martin-de-Crau

Au premier semestre 2012, Saint-Martin-de-Crau va accueillir une nouvelle structure dédiée à la vie festive et locale : une halle couverte qui s'implantera en lieu et place des anciennes arènes de la commune.

Ce projet s'inscrit dans l'axe « équipements culturels et tourisme » du contrat de développement région Paca / ACCM. Un espace polyvalent ouvert sur l'extérieur, avec toutefois la possibilité d'être fermé partiellement, va donc être construit en plein centre-ville. D'une superficie de 1 300 m² et dotée d'un traitement acoustique spécifique, la halle couverte pourra recevoir des manifestations populaires, artisanales, culturelles, commerciales ou encore sportives. La particularité de ce projet réside en l'intégration en son sein de platanes situés tout autour du terrain à construire et ce de manière harmonieuse.

Les dimensions et spécificités techniques de la structure ont été calculées en tenant compte des différentes caractéristiques du tissu végétal. À terme, de nouvelles plantations viendront enrichir et étoffer les abords de la halle et lui donneront tout son cachet. Les travaux commenceront à l'automne pour une inauguration prévue lors de la "fête du printemps".

Coût total : 1 915 875 €
Conseil régional : 450 000 €
Conseil général : 1 015 414 €
Commune de Saint-Martin-de-Crau : 450 461 €

Citoyenneté et développement durable

En mars dernier, la première réunion de présentation de la « démarche territoriale et citoyenne vers un développement durable » s'est tenue à Saint-Martin-de-Crau (cf. *Com d'actions* n°1, avril 2011). Le premier comité de pilotage a eu lieu le 23 juin. Cette opération se poursuit, avec de nouveaux ateliers programmés à l'automne. Les prochains rendez-vous citoyens à la salle Aqui Sian Ben :

- **Atelier 1** : Développement économique, le mardi 4 octobre à 18 h 30
- **Atelier 2** : Qualité de vie et lien social, le jeudi 6 octobre à 18 h 30

- **Atelier 3** : Espace urbanisé et préservation des espaces agricoles et naturels, le mardi 18 octobre à 18 h 30
- **Atelier 4** : Gestion durable des ressources, des énergies et des risques, le mercredi 19 octobre à 18 h 30

Les Saint-Martinois sont invités à venir nombreux à ces ateliers pour dessiner ensemble et durablement le futur de leur commune.

Pour tout renseignement :
Mairie de Saint-Martin-de-Crau - Tél. 04 90 47 17 29



© Mairie Saint-Martin-de-Crau.



© Florent Gardin.

Le soutien à l'emploi, une priorité partagée

Parcours personnalisés, ateliers d'accompagnement vers un retour à l'emploi durable, chantiers d'insertion, aides aux démarches d'entretien d'embauches, la communauté d'agglomération, au travers de son Plie (plan local pour l'insertion et l'emploi), œuvre et s'investit au quotidien pour soutenir l'emploi sur son territoire. Une priorité partagée par la région Paca qui accompagne également par diverses actions propres et par un engagement financier sur le territoire communautaire, les démarches liées à l'emploi.

Zoom sur une action phare d'ACCM, soutenue par le Conseil régional Paca dans le cadre du contrat de développement : les Rencontres de l'emploi, deuxième édition.

Du 14 au 18 novembre prochain, les demandeurs d'emploi et les entreprises du territoire sont invités à participer à des échanges, des rencontres, des ateliers au cours desquels chacun pourra trouver conseils, appuis et soutiens dans sa démarche de candidature ou de recrutement.

Cette manifestation, installée dans la maison de la vie associative à Arles se donne comme objectifs de soutenir les entreprises locales, d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches ainsi que susciter la rencontre entre entreprises et demandeurs d'emploi.

Les Rencontres de l'emploi s'inscrivent dans la continuité d'un travail au quotidien mené par les services économie et emploi de la communauté d'agglomération. Elles marquent également la volonté de l'agglo d'être un acteur fort de l'emploi sur son territoire aux côtés de ses partenaires : Pôle emploi, pôle insertion du Conseil général, chambre de commerce et d'industrie territoriale du Pays d'Arles, mission locale du delta, maison de l'emploi et de ses co-financeurs : l'Europe, le Conseil général des Bouches-du-Rhône, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, et l'État.



Bilan de la première édition des Rencontres de l'emploi

- **Job dating*** : 143 entretiens réalisés, 117 candidats inscrits et 37 offres d'embauche proposées par 16 entreprises locales
- **8 corps de métiers sur site** pour présenter leur savoir-faire à l'occasion de démonstrations
- **273 personnes** inscrites aux 5 ateliers proposés

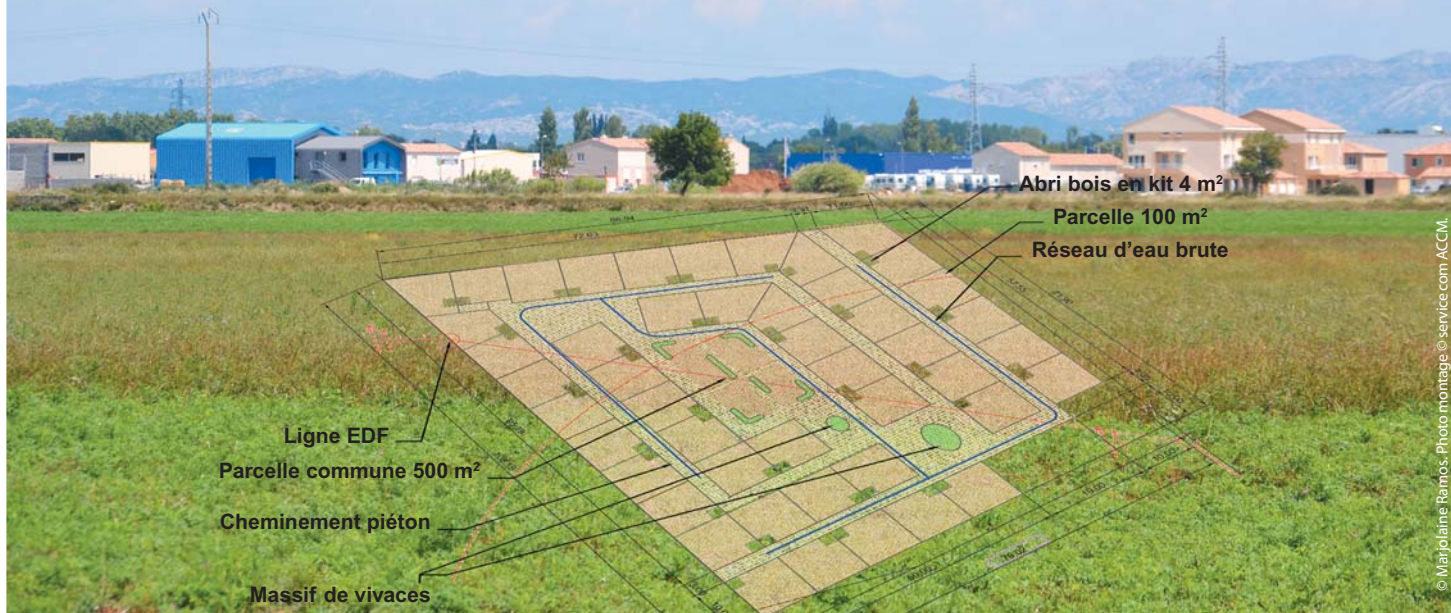
* Un job dating permet à une entreprise et à un candidat de se rencontrer pendant 7 minutes pour un pré-recrutement.

Pour tout renseignement :
Service emploi ACCM - 5, rue Yvan Audouard
13200 Arles - Tél. 04 86 52 60 60
Courriel : plie@agglo-accm.fr

Partenaires financiers du plan local pour l'insertion et l'emploi 2009-2013

Fonds social européen : 1,4 million d'€
Conseil régional : 732 000 €

Conseil général : 1,2 million d'€
ACCM : 732 000 €



© Marjolaine Ramos - Photo montage © service.com ACCM.

Des jardins familiaux et solidaires

En février 2012, 48 jardins potagers familiaux germeront sur la zone du Salat à Saint-Martin-de-Crau. Ils permettront à plusieurs habitants de cultiver une parcelle, de manière individuelle ou collective. Une démarche de solidarité soutenue par la Région.

Dans le courant du premier trimestre 2012, 47 parcelles de 100 m² chacune et une parcelle collective de 500 m² seront livrées et proposées à la location. Chaque terrain sera desservi par un chemin piétonnier et équipé d'un abri en bois de 4 m² et d'un réseau d'eau brute. Les travaux de forage nécessaires pour cette dernière installation débiteront prochainement. Suite aux réflexions du comité communal de concertation, la commune a fait le choix de promouvoir les pratiques du jardinage écologique dans le cadre d'une charte et d'un règlement des jardins. Afin de veiller au bon respect des règles, d'encadrer l'aménagement des parcelles ou encore d'apporter de l'aide et des conseils aux bénéficiaires, une association entièrement dédiée aux jardins familiaux vient d'être créée. Cette association assurera la gérance des parcelles prêtes à accueillir les jardiniers en herbe et mains vertes saint-martinoises.

Les futurs locataires ont d'ores et déjà des idées et des projets plein la tête tels que des ateliers de botanique, des animations (dans le cadre d'une manifestation telle que "la semaine du goût"), ou encore des visites guidées des jardins. Mais pour cela, il faudra attendre encore plusieurs mois, le temps que les graines, bulbes et autres plants prennent racine au sein de ces jardins potagers familiaux. L'objectif est d'inaugurer ces jardins au printemps 2012, à l'occasion de la manifestation "rendez-vous aux jardins", organisée dans chaque région par la Drac (direction régionale des affaires culturelles).

**Coût des travaux prévisionnels, 174 000 €
co-financé par le Conseil régional**

Pour tout renseignement : Mairie de Saint-Martin-de-Crau - Tél. 04 90 47 17 29

LA RÉGION ET L'AGGLO
ACTIONS
ENSEMBLE POUR LE TERRITOIRE

Com'd'actions - Supplément semestriel d'information du magazine de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette - N° 2 - Septembre 2011
Directeur de la publication : Claude Vulpian - Directeur de la rédaction : François Fornero - Rédactrice en chef : Laure Royan - Rédaction : Anne-Paule Flouw et service communication de Saint-Martin-de-Crau - Conception de la maquette et mise en page : ORC, Communication Corporate & Métiers - Photos couverture : Lionel Roux, Florent Gardin, Arcadia - Photos : Florent Gardin, Lionel Roux, service communication de Saint-Martin-de-Crau, ACCM - Imprimerie : Rockson - Imprimé à 37 000 exemplaires sur papier PEFC - ACCM - Cité Yvan-Audouard - BP 30228 - 13637 Arles Cedex - Tél : 04 86 52 60 92 - lepresident@agglo-accm.fr - www.agglo-accm.fr